STPJ MORNE VERGAIN GUADELOUPE

Dans le cadre d'une C.R. liée à des violences urbaines, nos collègues du STPJ et de l'OCLCO (office central lutte crime organisé) sont mis en cause par une avocate pour des faits de violences.

Le communiqué de presse d'Alliance DROM-COM

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

INCIDENTS AVEC MAÎTRE J.G
DANS LES LOCAUX DU STPJ AU MORNE VERGAIN

Entre le 06 et le 08 décembre 2022, suite à l'interpellation et au placement en garde à vue, de 5 individus dans le cadre d'une Commission Rogatoire d'un juge d'instruction de la Juridiction Interrégionale Spécialisée (JIRS) de Fort de France (972), pour les faits de violences urbaines ayant secoués la Guadeloupe entre novembre 2021 et janvier 2022.

Les effectifs du STPJ du Morne Vergain Les Abymes, en collaboration avec les collègues de l'Office Central de Lutte contre le Crime Organisé (OCLCO) de Nanterre, poursuivaient l'enquête.

Nos collègues ont effectué leur travail avec professionnalisme dans le cadre des investigations pour mettre hors d'état de nuire des voyous, prêts à tout.

Le comportement de leur avocate Maître Jocelaine GELABALE a été inadmissible : vociférations, insultes....

Comment accepter que le travail de nos collègues soient ainsi discrédités par certains ?

Inadmissible, pour Alliance Police Nationale.

Encore une fois, le dogmatisme de certains idéologues vient jeter en pâture et lyncher médiatiquement des fonctionnaires de police qui n'ont fait que leur travail, avec honnêteté et sang-froid, malgré les difficultés du quotidien

Les fonctionnaires de Police sont choqués par les accusations de Maître Joselaine GELABALE qui ne fait pas honneur à sa profession.

L'enquête confirmera la véracité des faits, tel que décrits par l'ensemble des intervenants.

Nul doute que ces derniers seront blanchis des allégations mensongères et se réserveront le droit de déposer plainte.

Alliance Police Nationale, apporte un soutien indéfectible aux policiers mis en cause dans cette affaire et appelle au respect du droit fondamental en matière judiciaire.

Nos collègues dénoncent au contraire une attitude provocatrice visant à perturber le bon déroulement de l'enquête !

Alliance Police Nationale apporte tout son soutien à nos collègues et suivra avec attention la suite des évènements

Le bureau national, le 14 décembre 2022